



Sous le Caquetoire...

Ch'tiot journal Chaumontais

Chaumont-sur-Tharonne 2022 N°4



Mairie

✉ 10, rue de Romorantin

☎ 02.54.88.84.00

@ contact@chaumont-sur-tharonne.fr

🌐 <https://www.chaumont-sur-tharonne.fr>





TOUT CHANGE...MÊME L'ANNEE !

Transitions, Evolutions, Réformes : des termes, évoquant aujourd'hui des processus de perpétuels changements, qui influent sur la compréhension et la qualité de notre vie quotidienne. Ce contexte peut être perçu comme une dynamique nécessaire à la modernisation dans nos gestions privées et publiques. Cependant, sans esprit rétrograde, l'accélération tout azimut laisse place à un sentiment de complexité et de difficultés dans la maîtrise de nos choix et décisions.

Les références à une démarche numérique « allez donc sur internet ! , contactez le www.---.fr;... » et aux réseaux sociaux sont encore assez nébuleuses pour certains et procèdent de la gymnastique dans les limbes du virtuel. Nous sommes satisfaits de l'arrivée de la fibre optique dans notre commune - il faut prendre en compte que cette accélération génère bien des clivages entre générations.

Les services administratifs, qui nous ont désertés, retrouvent de la proximité au sein de France Services à Lamotte-Beuvron (une permanence peu sollicitée de quelques heures à la mairie de Chaumont). Pour les services santé, dont les délais sont incompatibles avec nos besoins et nos inquiétudes, la situation devrait s'améliorer avec la création d'un centre médical à Lamotte-Beuvron.

Ces défis sont les nôtres, c'est ensemble, que nous devons les surmonter en nous adaptant à ces perspectives de réorganisations dans les gestions territoriales et dans les moyens technologiques, dans le cadre d'un périmètre d'intervention communale, qui devient de plus en plus exigü.

Dans ces mouvances, nous passons de 2022 à 2023...

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire, vous souhaitent le meilleur pour cette nouvelle année. Profitez du bien-être et de la qualité de vie de notre petite communauté, qui s'agrandit avec les nouveaux arrivants. Nos vœux sont aussi que toutes et tous bénéficient d'une excellente santé et de partages conviviaux avec leur famille et leurs amis.

Chaumontaises, Chaumontais, bonne année 2023.

« Le Maire, Laurent Auger »

Sommaire

• Editorial	2	• Développement économique-tourisme	21
• Education-Jeunesse	3	• Comité patrimoine historique	22
• Budget-Finances	6	• Communication-Culture-Numérique	23
• Urbanisme-PLU-Environnement-Eau et assainissement	10	• Vie municipale	24
• Travaux-Voirie-Sécurité-Patrimoine Communal	11	• Cœur de Sologne	25
• Solidarité-Affaires Sociales-Logement	14	• Infos pratiques	26
• Animations-Fêtes et Cérémonies-Vie associative	16	• Etat civil	29
		• Si Chaumont m'était conté	30
		• Ch'tiot Caquetoire	31

L'école



Les agents de la commune ont profité des vacances scolaires d'été, pour rafraîchir plusieurs salles de l'école du Bois Fraisier : côté élémentaire, le hall et la classe des CM2 ont été repeints et côté maternelle, la sécurité a été renforcée avec l'installation d'une nouvelle clôture ainsi que d'un nouveau portail.



Le 5 juillet 2022, les élèves de CM2 ont reçu, pour la fin de leur scolarité, une calculatrice spécifique pour le collège. Monsieur le Maire, entouré des conseillers municipaux, en présence de Mme Karine Simon, leur enseignante, leur ont souhaité réussite dans leur nouvelle vie de collégien.



2022 , une année riche en activités, culturelles , sportives ... !!

Dans le cadre de l'opération « école et cinéma », l'école bénéficie de trois séances par classe pour l'année scolaire. Le 7 octobre dernier, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une initiation au Beach tennis en lien avec les championnats de France à Lamotte-Beuvron.

Des exercices d'évacuation en cas d'incendie, ou d'intrusion... sont régulièrement réalisés par les enseignants, afin de prévenir tout incident et de protéger les enfants.

En maternelle : Mme Boucault, Petite et Moyenne Section et Mme Farrugia-Audri, Grande section et CP
En primaire : M Farrugia-Audri, CE1-CE2 et Mme Simon, CM1-CM2 .

Education - Jeunesse

Une Association de Parents d'Elèves dynamique !!

Le 2 avril un carnaval sur le thème de la magie.

Organisé par Mme Sandra Fourage, présidente et avec le soutien de mesdames Sylvie Latour et Willemien Eikelboom, ce fut un bel après midi magique et coloré.

Le 26 mai, le traditionnel vide-greniers

place Beaufrère, succès non démenti encore pour cette année.

Le 1er juillet, fête de fin d'année scolaire

En collaboration avec les Représentants des Parents d'élèves, les agents de l'accueil de loisirs et les instituteurs, chants, jeux et bonne humeur ont fait la réussite de cette fête.

Le 14 octobre, assemblée générale

Lors de cette réunion, l'ensemble du bureau a été renouvelé.

Présidente : Karinne Leguedois,

Trésorière : Stella Gautherot

Secrétaire : Nathalie Latour

Secrétaire adjointe : Stéphanie Petit.



BRAVO A TOUS !



Un rapprochement de communes pour soutenir notre école !

Comme vous le savez tous, l'école du Bois Fraisier est menacée par une fermeture de classe depuis plusieurs années. Pour anticiper cette situation, qui sera effective et inévitable pour la prochaine rentrée scolaire 2023/2024, la Municipalité a engagé des concertations avec l'académie afin de trouver des solutions.

Depuis 2018, l'école connaît une baisse constante de ses effectifs, qui s'établit à 70 enfants cette année, et 63 pour l'année prochaine.

La solution envisagée est la création d'un regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Villeny et Yvoy-le-Marron. Cette proposition permettrait de disposer de neuf classes avec une répartition, un niveau – une classe. Le but de tous est d'éviter la création de classe à triple niveaux sur la Commune. Cette organisation, avec les avantages et les inconvénients, a été présentée à l'ensemble des parents actuels et futurs, afin de recueillir leur avis. Cette concertation qui s'est déroulée le 07 novembre 2022, à l'espace Tharonne, a suscité l'approbation de la majorité des participants.

Actuellement, des discussions sont en cours avec la circonscription académique de Romorantin et les communes, pour élaborer ce projet pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Cette décision a été étudiée en tenant compte de la gestion du transport scolaire. L'organisation des familles chaumonaises restera la même pour les activités extra-scolaires : cantine, centre de loisirs et périscolaires matin et soir.

La continuité pédagogique et le confort de nos enfants sont les principales préoccupations pour qu'ils puissent s'épanouir dans les meilleures conditions.

Accueil Péri et Extrascolaire

Les agents de l'accueil de loisirs proposent tout au long de l'année des activités diverses et variées adaptées à chaque âge.

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants se retrouvent avec plaisir pour découvrir de nouvelles activités, sportives ou bien manuelles ou bien encore faire du camping.

En 2022, le centre de loisirs a ouvert ses portes et les parents ont pu échanger avec l'équipe d'animation. Le 13 décembre dernier, tous les enfants de l'école ont assisté au spectacle « On va sauver la planète », par Puce à l'oreille, offert par la municipalité.



Bienvenue !

Gwendoline LEJEUNE

Service Enfance - Jeunesse.
Animatrice de l'accueil péri et extrascolaire et faisant fonction d'ATSEM depuis septembre 2022.



Portail aux familles, un nouveau mode d'inscription

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les inscriptions aux différents services (cantine, garderie, accueil péri extra scolaire) s'effectuent sur ce portail.

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieChaumontSurTharonne/accueil>

Cantine

Cet été, la cantine (salle, entrée, toilettes) a retrouvé de jolies couleurs grâce aux agents du service technique.



Magalie et Clémence élaborent et préparent chaque jour des menus variés et équilibrés respectant la nouvelle loi EGALIM. Elles font découvrir de nouvelles saveurs aux enfants et essaient de concevoir un maximum de plats « faits maison ». Régulièrement, elles organisent des menus à thème pour le plus grand plaisir de leurs jeunes convives.



La loi EGALIM, depuis le 1er janvier 2022, cinq mesures importantes :

1. Amélioration des produits proposés, avec un minimum de 50 % de produits de qualité dont 20 % bio.

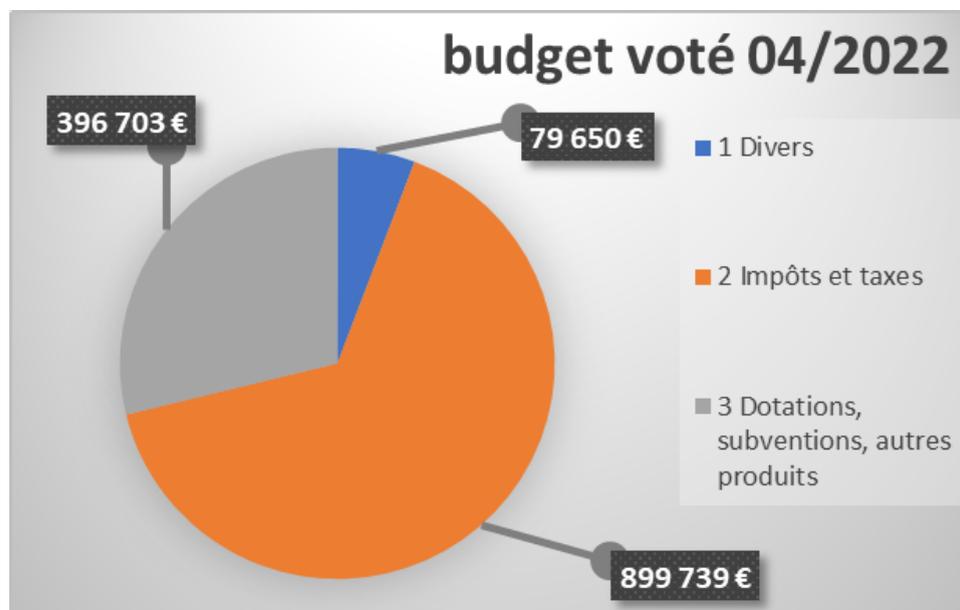
2. Développement de la lutte contre le gaspillage, avec mise en place d'un diagnostic antigaspillage alimentaire, et du don de denrées alimentaires consommables (à des associations par exemple).

3. Meilleure information des consommateurs avec un affichage des produits de qualité et des produits durables qui entrent dans la composition des repas.

4. Augmentation de l'offre de menus végétariens (au minimum une fois par semaine).

5. Fin de l'utilisation des contenants alimentaires en matière plastique adaptés à la cuisson, la réchauffe ou au service (avant le 1^{er} janvier 2025)

RECETTES FONCTIONNEMENT : 1 340 070 €



Un budget prudent

Le budget de fonctionnement voté au mois d'avril s'est basé sur une stabilité des recettes impôts et taxes. Le taux des taxes foncières avait été très légèrement augmenté (moins de 1%),

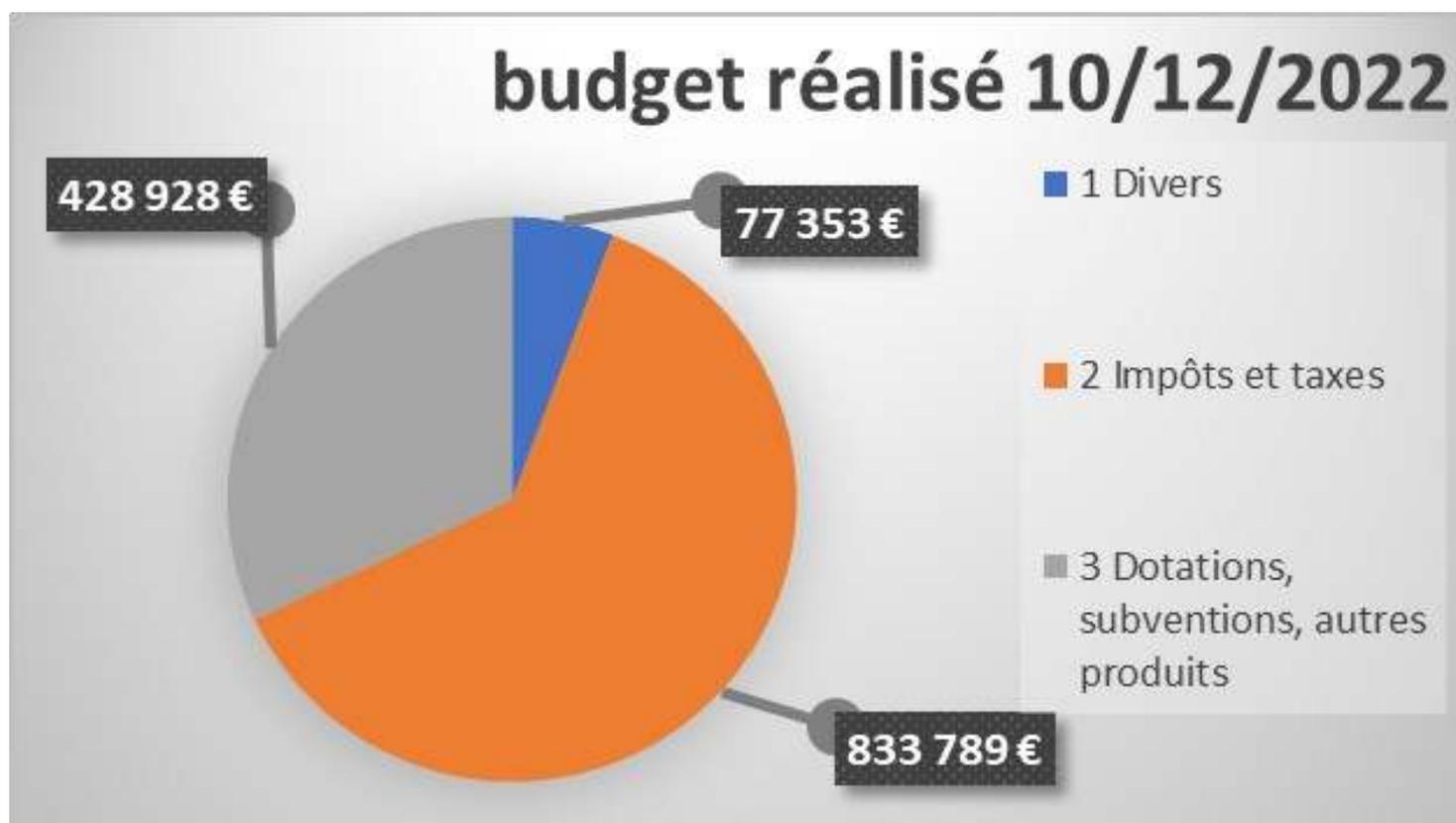
Le montant global prévisionnel de 1 376 092 € (somme des nombres sur le graphique) intègre une baisse d'environ 2% par rapport à 2021.

Des impôts et taxes stables

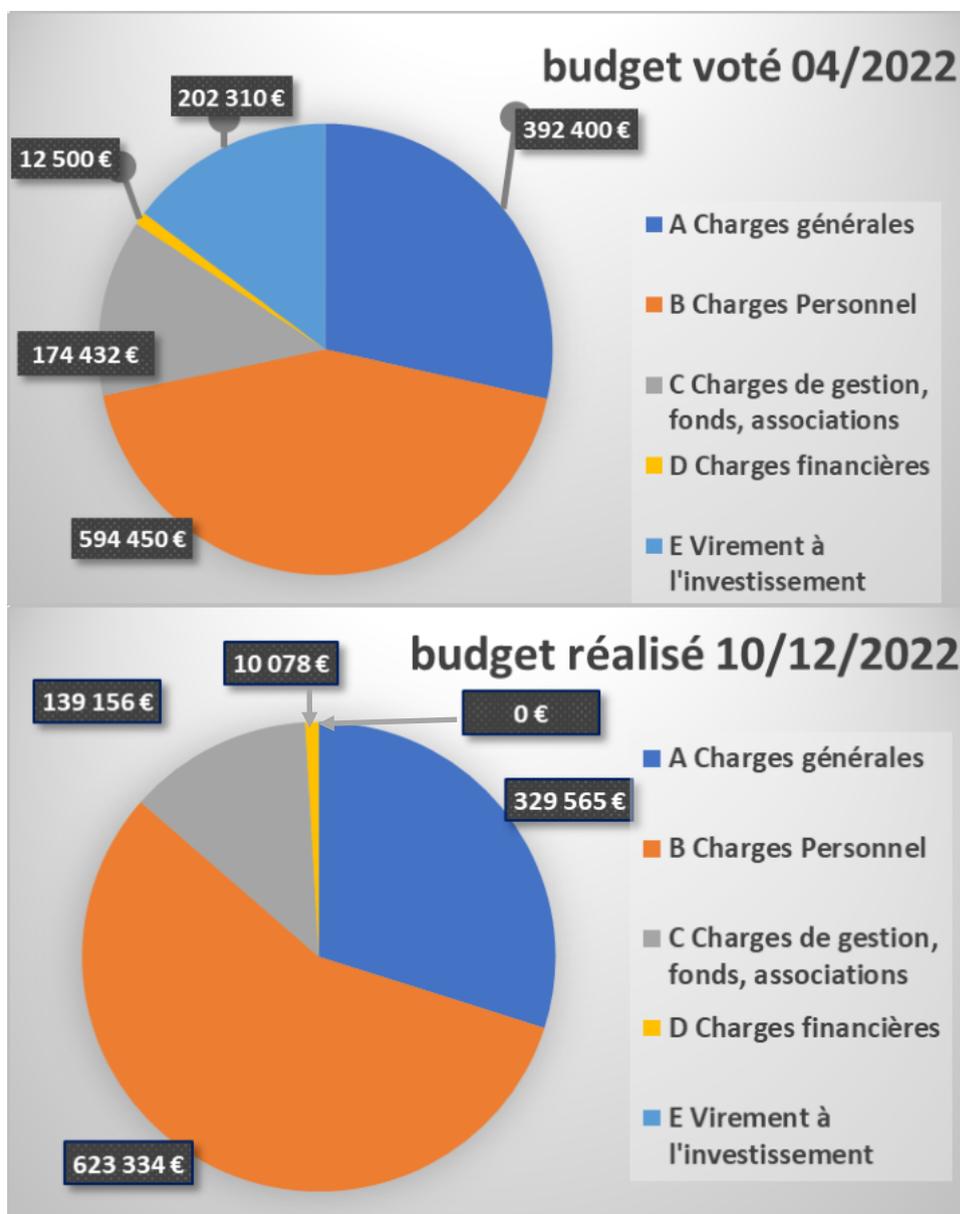


Le budget des recettes, réalisé au 10/12/2022, atteint le chiffre de 97,38% de la prévision soit 1 340 070 €. La dotation forfaitaire pour notre commune, les impôts et taxes sont légèrement inférieurs aux estimations (hors versements différés). En revanche, nous bénéficions d'une progression des taxes sur la vente des biens (droits de mutation), du fonds départemental de la taxe professionnelle.

La contribution de l'intercommunalité est restée stable et son évolution sera négociée en fonction de nouveaux services à venir dans le cadre d'une gestion mutualisée.



DEPENSES FONCTIONNEMENT : 1 102 133 €



Une maîtrise des charges à améliorer

Les dépenses de fonctionnement ont été établies et votées à une valeur prévisionnelle de 1 376 092 € (1 173 782 €, hors virement à l'investissement).

Les charges générales et de personnel progressaient respectivement de 20 et 5% par rapport à 2021. Avec une facture électricité en hausse de 62%, une masse salariale en croissance, de plus de 5% des économies ont été réalisées sur d'autres lignes.

Le cumul des charges au 12/12/2022 atteint 1 102 133 € (virement investissement non compris).

La clôture des comptes au 31/12/2022 devrait faire apparaître un transfert proche de 200 000 € vers les investissements.

Cette situation appelle à économiser l'énergie, l'eau, les fournitures générales et à être très vigilant sur les dépenses de personnel.

LES INVESTISSEMENTS

Recettes : une reprise modérée

L'année 2022 est marquée par une reprise de l'investissement pour des opérations urgentes: voirie, mise en service du nouveau forage sur la parcelle du château d'eau, finalisation des équipements photovoltaïques au stade. Ces 2 dernières opérations ont fait l'objet d'emprunts en raison de l'extinction du remboursement d'anciens prêts. Ainsi, la gestion permet de ne pas accroître la dette et nous restons confiants dans un rétablissement des équilibres fin 2023.

Les revenus de la taxe d'aménagement se sont accrus en raison du passage du taux de 1 à 3% par anticipation à la valeur du taux moyen de l'intercommunalité.

Des dépenses limitées

Les dépenses estimées à 919 504 € sont réalisées à 30 % au 12/12/2022. La clôture des comptes fin décembre 2022 fera apparaître les opérations liées aux règlements de dépenses différées en raison de la fragilité de la trésorerie à l'automne.

Les frais d'études ont été réduits et reportés sur 2023 sous condition d'obtention de subventions significatives pour les projets d'aménagement de la Cour Vaussion et du Parc du Mardelay.

Les dépenses sur les immobilisations corporelles (restauration de bâtiments communaux, installation voirie...) ont été contenues à 40% du budget primitif.

Contrat Régional de solidarité Territoriale n°2 Du Pays de Grande Sologne



2022-2028

L'éditorial précise que la gestion communale devient de plus en plus exiguë. Le sens de cette affirmation se traduit à travers les lois, des règlements divers, les arrêtés...qui se déclinent par ailleurs dans des schémas régionaux, des orientations gérées par le Pays (intercommunalités Cœur de Sologne, Sologne des Etangs, Sologne des Rivières, soit 25 communes), par l'intercommunalité (5 communes).

Le contrat régional de solidarité territoriale (CRST) illustre cette organisation. Le principe général de la Région vise à optimiser le développement de chaque territoire au regard de ses spécificités et à réduire les disparités des conditions de vie des habitants.

Pour le Pays de Grande Sologne, la signature récente de cet engagement (2022-2028) précise que les acteurs du territoire apportent leur contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional, condition pour bénéficier du support financier à la réalisation de pro-

grammes d'actions portés par ces mêmes acteurs.

Ce document donne pour objectif une réduction des surfaces artificialisées (limitation des terrains constructibles) et impose un suivi et communication de chaque projet retenu. Pour notre Pays, les priorités retenues sont les suivantes :

- 1- Economie agricole et économie touristique
- 2- Services à la population, développement de l'accès à la culture et au sport
- 3- Paysages, foncier (centre-bourg...), habitat social (isolation thermique)
- 4- Trame verte et trame bleue (continuité écologique), isolation de bâtiments publics et associatifs, éclairage public, filière bois-énergie.

L'examen des projets est soumis à des conditionnalités par exemple de performances thermiques en isolation, de recours à des entreprises d'insertion. Les aides sont demandées selon le cas par des bailleurs

publics pour la création, restauration de bâtiments, l'aménagement des structures d'accueil à la petite enfance... ou par des exploitants agricoles (implantation de productions végétales et élevages) ou par des associations.

Pour la commune de Chaumont-sur-Tharonne, le programme prévisionnel déjà inscrit concerne l'accueil d'ateliers d'artistes et la restauration de la Cour Vaussion (projet Cœur de Folie) ; projet rue-jardin en collaboration avec Chaumont-sur-Loire ; action transversale pour la biodiversité (aménagement « les Promenades du Mardelay »).

Il sera étendu progressivement vers les économies d'énergie et restauration du patrimoine communal.

<https://www.centre-valde Loire.fr/agir/valoriser-le-territoire/les-contrats-regionaux-de-solidarite-territoriale>





Leader 2023-2027



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale

Ce programme européen cible le soutien à des initiatives et actions de revitalisation rurales. Les associations, les entreprises, les collectivités territoriales et leurs groupements, les agriculteurs, ... sont éligibles à des aides aux projets.

La gestion est assurée par la Région Centre Val-de-Loire et le Pays de Grande Sologne, qui a fait acte de candidature sous l'intitulé « La Grande Sologne : territoire résilient tourné vers l'avenir ».

Les objectifs génériques et stratégiques sont les suivants :

- Améliorer l'accès à des services de proximité et appuyer l'innovation sociale pour des territoires inclusifs
- Relocaliser et reterritorialiser l'économie

Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique

A titre d'exemple, ces opérations peuvent faire l'objet d'une demande d'aide (les actions sont beaucoup plus nombreuses : renseignement auprès du Pays de Grande Sologne à Lamotte-Beuvron) :

Descriptif des opérations	Expérimenter: création ou extension de services par itinérance ou l'usage numérique, l'accueil de stagiaires, la création de lieux dédiés, l'accompagnement des professionnels...
	Créer une offre touristique et culturelle innovante
Descriptif des opérations	Expérimenter: développement de couveuses, espaces-tests agricoles, agroforesteries, éco pâturage, nouvelles productions (Forêt, alimentation, fourrage...),outils de mobilité écoresponsable (plateforme, matériels...)...
	Développer des unités de production d'énergies renouvelables.
	Prévention et lutte contre les incendies, renaturation d'espaces, cycle de l'eau, lutte contre les espèces indésirables et les pollutions...
	Soutenir les actions et les outils de connaissance des patrimoines (bases de données, expertise bas carbone...), leur évolution et leur adaptabilité (aménagement...).
Descriptif des opérations	Accompagner les études et démarches innovantes permettant de suivre, nourrir et enrichir la mise en œuvre de la planification territoriale, de campagnes collectives...

La commune de Chaumont-sur-Tharonne a déposé un dossier en novembre 2022 pour l'aménagement de l'espace nature et loisirs « Promenades du Mardelay » (budget prévisionnel : environs 71 000€) et subventionnable à 80%

Travaux - Voirie - Sécurité - Patrimoine communal

Après une réunion d'information et d'échanges sur les travaux de la route de Nouan, les riverains de celle-ci et de la rue Jeanne d'Arc ont bénéficié d'un aménagement avec des chicanes afin de faire ralentir la circulation parfois dense.

Pour les différents travaux, les élus privilégient que ces derniers soient réalisés en régie, c'est-à-dire effectués par les agents du service technique. Ainsi, les travaux tel que la réfection des sols de la mairie, l'éclairage du parking de la salle des fêtes ou la remise à neuf d'un logement appartenant à la collectivité ont pu réduire les coûts d'intervention. Dans le cadre du projet « Cœur de Folie », les toitures du bâtiment abritant la pharmacie, le salon de coiffure et des logements, ont été refaites à l'identique par l'entreprise Legrand.



Pour des chantiers plus conséquents ou nécessitant du matériel plus spécifique, il est fait appel à des entreprises ou artisans. Exemple pour l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales route de Romorantin.



ZONE BLEUE



Circuits randonnées

Depuis 2020, les commissions travaux et Urbanisme travaillent avec le département sur le balisage des chemins communaux. De nouveaux itinéraires praticables à pied, à vélo ou à cheval seront indiqués par une signalétique originale (plaques ci-dessous). Un encouragement pour découvrir ou redécouvrir en toute sérénité la faune et la flore qui nous entourent.

- **7kms** : « *la virée de la butte* », référence aux monticules dans notre campagne.
- **12 kms**: « *les écarts de la pucelle* », référence au passage de Jeanne d'Arc à proximité de cet itinéraire.
- **23 kms**: « *les allées du Beuvron* », référence au chemin qui longe le cours d'eau.



Espaces verts



La naturalité est une demande sociétale de plus en plus affirmée. Des plantations - arbustes et vivaces, espèces locales résistantes à la sécheresse - seront privilégiées dans les massifs de la commune, excepté celui de la mairie qui restera en fleurissement annuel ou biennuel. Les suspensions sur les candélabres seront limitées à la rue principale dans le centre bourg. Avec les épisodes de sécheresse de ces dernières années, des actions étaient nécessaires pour établir l'équilibre entre la mise en valeur de la commune et les dépenses « villages fleuris ». Par ailleurs, une réflexion est engagée sur l'opportunité d'un projet « rues jardinées ».

Dans une démarche similaire, le projet de végétalisation des allées du cimetière est prévu dès 2023. Entre les tombes la jachère fleurie dissipera quelques notes de couleurs et de verdure; les allées seront parsemées de trèfles et de graminées. L'entretien sera modifié avec des interventions de tontes ponctuelles au printemps.

Les Promenades du Mardelay



L'aménagement du parc municipal figurait dans les propositions de la liste « Nous Chaumontaises, Chaumontais pour notre futur ». Cet engagement s'est concrétisé en 2021-2022 par une définition des objectifs en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Blois. L'acquisition d'une parcelle de 1,83 ha derrière le cimetière a été finalisée. Le nivellement de la butte en recul de l'espace de stockage des déchets verts et gravats doit être complété. Le déplacement de la plate-forme devrait avoir lieu en 2024. Un premier schéma des équipements a été présenté à la commission et a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre des projets Leader. Sous réserve d'obtention d'un financement, un accès et un ponton « Personne à Mobilité Réduite » devraient se positionner en bordure d'étang. Les cheminements, les points d'intérêt pour la biodiversité, la signalétique, la répartition d'un mobilier « nature », un parcours sportif viendront compléter cet espace « nature et loisirs ».

Un nouveau label à l'entrée du village



La Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) est un organisme qui exerce une expertise dans le domaine de la santé du végétal, de l'environnement et des hommes. Si elle est connue pour ses actions de prévention relatives à la maîtrise des espèces exotiques envahissantes, la chenille processionnaire, la pyrale du buis, le frelon asiatique, le ragondin... son domaine d'application s'étend à la gestion écologique et durable des espaces extérieurs. Chaumont-sur-Tharonne est la première commune de la région Centre Val de Loire à obtenir une labellisation de la part de la FREDON pour les pratiques vertueuses des Services Techniques.

Les critères évalués consistent à reconnaître la réduction des résidus verts, le recours modéré à la ressource en eau, le maintien voire le développement de la biodiversité locale, la communication, le respect de zéro phyto. Tout comme les « Fleurs » du label « villes et villages fleuris », la FREDON nous accompagnera dans l'amélioration « + NATURE » pour gagner successivement les niveaux supérieurs +.



Eclairage public



Le Conseil municipal a proposé de réduire l'éclairage public. Depuis le 1er novembre cette mesure vise à limiter la consommation d'électricité pour les mois à venir en raison de la situation tendue de production cet hiver. De plus, elle répond à la prévention et la réduction des nuisances lumineuses.

Les horaires d'extinction des candélabres sont de 23H00 à 5H00

Néanmoins dans l'attente d'une gestion affinée des boîtiers électriques, l'éclairage sera maintenu sur quelques rues adjacentes de la route départementale.



A Chaumont-sur-Tharonne: 323 luminaires dont 60 sont en LED .

Pour le changement d'un luminaire qui consiste à retirer la vitre et mettre la LED, le tarif est de 447€ HT.

Pour 50 ampoules le budget s'élève à environ 26 800€ TTC.

Ukraine...



Afin d'apporter un soutien à l'Ukraine, le CCAS et la commune en lien avec la Sécurité Civile ont lancé un appel aux dons pour des produits d'hygiène, de secours mais également du matériel (couvertures...)

Le 17 mars, plus de 80 Chaumontais ont répondu à cet appel. De nombreux colis ont été déposés et remplis deux camions.

Merci à vous tous pour cet élan de solidarité

Ateliers « Bien vieillir à domicile... »

Lors de ces trois ateliers "Bien vieillir à domicile", une ergothérapeute diplômée d'État, a donné des conseils pour prévenir des chutes à domicile. Elle a permis aux participants de prendre ainsi conscience des "obstacles" présents chez eux et leur a donné des solutions pour les éviter.



Ateliers « Chauffe Citron »



Venez faire travailler vos méninges dans la bonne humeur !!

Rosemarie Picot, adjointe et vice-présidente du CCAS, anime plusieurs jeudis par mois un atelier ludique et convivial où les participants font travailler

leurs neurones en résolvant des énigmes, des charades ou bien encore des rébus. Et pour terminer en douceur cette gymnastique de l'esprit, un goûter est offert à tous.

Action financée par le Conseil départemental de Loir et Cher et la CARSAT via la Conférence des financeurs de Loir et Cher.

**Renseignements et inscription
auprès de Rose-Marie au 06.12.38.65.68**

Ateliers « Gym bien être »...

Chaumont sur Tharonne
A partir du 30 novembre 2022
mercredi 14h30-15h30
Salle de soccer

33 SÉANCES DE GYM BIEN-ÊTRE

Découvrez le Sport Santé !
GRATUIT
Prise en charge financière par la Conférence des financeurs

Senior en forme !

- Maintenir une aisance dans le mouvement en toute sécurité
- Entretien de la tonicité musculaire et l'équilibre
- Stimuler la mémoire en mouvement
- Nouer de nouvelles relations

Renseignements:
Claire 06.17.79.94.72
claire.simonnet@comite-epgv.fr
IPNS



Rencontres éducatives à partir de 60 ans

↳ Chaque séance est une surprise
↳ Tout le monde se creuse les méninges

↳ Ensemble, c'est plus facile

Animation proposée par le C.C.A.S
en collaboration avec Chauffe Citron

Repas annuel de nos aînés...



Après deux années de pause en raison de la crise sanitaire, le 21 avril dernier a eu lieu le traditionnel repas des aînés.

Offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux habitants de la commune de plus de 65 ans, c'est un moment de convivialité très attendu et dont le succès ne s'est pas démenti d'année en année. Cette édition a réuni plus de 140 personnes à ce repas concocté par les cuisinières de la cantine et servi par les agents administratifs, le personnel technique et de l'animation.

Temps animé par Vick qui a proposé un spectacle cabaret.



Colis des aînés

Ce mercredi 14 décembre, environ cinquante personnes se sont retrouvées exceptionnellement à la cantine pour la remise des colis de Noël organisée par les membres du CCAS.

Lors de cet après-midi festif, une conférence sur les médecines d'autrefois en Sologne leur a été proposée par Monsieur Frédéric Auger Président du **Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne**.



« La liberté appartient à ceux
qui l'ont conquise »

André Marlaux

Cérémonies commémoratives en images...



Victoire du 8 mai 1945



Appel du 18 juin 1940
du Général de Gaulle



Armistice du 11 novembre 1918

5 fois 20 ans...



La municipalité a fêté dignement le centième anniversaire d'une figure incontournable du village, **Madame Janine Palacin**, née le 27 avril 2022.

Janine a passé toute son enfance chez ses grands-parents à Chaumont. Diplômée d'une licence d'anglais à la Sorbonne et après avoir enseigné en région parisienne, elle devient professeur d'anglais au collège Jean Rostand de Lamotte Beuvron.

En même temps, elle est élue première adjointe sous la mandature de Monsieur Alain Leteillier. Elle fait inscrire l'église à l'inventaire des monuments historiques, elle a bataillé pour l'ouverture d'une pharmacie à Chaumont et a obtenu l'installation de Center Parcs.

Et malgré un agenda bien rempli, elle a trouvé le temps d'écrire deux livres sur le village.

Un grand merci à vous !!



Inauguration du boulodrome éphémère...



En ce début d'été, quoi de mieux qu'une partie de pétanque pour baptiser ce terrain éphémère, place Mottu. Ce boulodrome a été présent tout l'été. Patrice Paul, adjoint au maire, a inauguré ce nouvel outil de loisir, avec l'aide de Tino. En fond sonore, le

groupe Zik and Co a assuré l'animation musicale. Après cette inauguration, le public s'est retrouvé à l'épicerie de village pour partager le verre de l'amitié, puis les joueurs ont participé à un concours.



3 jours de festivités...

Cette année, la municipalité, le foyer rural, l'Amicale des sapeurs-pompiers, Jean Bernard Girard et son groupe, l'association des Grenades roses vous ont offert trois jours de fêtes. Merci pour cette belle synergie !!



CHAUMONT-SUR-THARONNE

Festivités

<h3>13 JUILLET</h3> <p>19H PLACE MOTTU GRILLADES - BUVETTE PAR LES GRENADES ROSES</p> <p>22H A LA MAIRIE RETRAITE AUX FLAMBEAUX</p> <p>23H ETANG DU MARTIN PÊCHEUR RUE DES LAURENDIÈRES FEU D'ARTIFICE</p> <p>PLACE MOTTU BAL - BUVETTE PAR LES GRENADES ROSES</p>	<h3>14 JUILLET</h3> <p>12H AU STADE VERRE DE L'AMITIÉ OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ</p> <p>12H30 AU STADE REPAS ORGANISÉ PAR LES POMPIERS RÉSERVATION À LA MAIRIE JUSQU'AU 4 JUILLET salade César, jambon à la broche et pommes grenailles fromages, tartelette aux fruits adulte 15€ enfant 10€ avec 1C reversé à l'Œuvre Des Pupilles-Sapeurs-pompier</p> <h3>15 JUILLET</h3> <p>PLACE COEUR DES FOLIES CINÉMA EN PLEIN AIR 19H30 APORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE BUVETTE SUR PLACE 22H PROJECTION DU FILM "LA FAMILLE BÉLIER" ORGANISÉ PAR LE FOYER RURAL</p> <p>15H AU STADE ANIMATIONS - JEUX PAR LA MUNICIPALITÉ</p>
--	---



2^{ème} édition de la Fête de l'automne, le succès toujours au rendez-vous



Nouveauté cette année, un concert gratuit en ouverture de la fête de l'automne. Soirée organisée par l'association Zik and Co pour la partie concert et le Tennis club Chaumontais pour la buvette et la restauration.

Trois groupes se sont produits sur la scène de l'Espace Tharonne. CT ZIK BANS a ouvert la soirée avec des sons blues rock, suivi d'une musique jazzy par AGIA. Et pour finir en beauté, des sons rock, avec le groupe AKOU-FUCK.



Le temps était frais mais le soleil au rendez-vous, ce dimanche 18 septembre, pour la deuxième édition de la Fête de l'automne à Chaumont-sur-Tharonne.

Une fois le vide-greniers installé au cœur du village et après l'inauguration au son des trompes de chasse du rallye de la Frenais, en présence de nombreux élus locaux, le top départ du trail organisé par l'association des 3 Garennes a été donné, avec plus de 250 coureurs.

Une fois la pause déjeuner autour du cassoulet géant et au son du synthé de Ben Toury, les bandas ont pris le relais, ainsi que les Rolling Dancers pour des démonstrations de danse country.

Les nombreux visiteurs ont également pu profiter tout au long de la journée du marché artisanal et de producteurs, des animations pour les enfants et notamment l'atelier de la forge de Monsieur Beaupère, l'espace zen (hypnothérapeute, réflexologue, sophrologue, esthéticienne).

Un cracheur de feu, un personnage sur échasses ... tout droit échappés d'Alice aux Pays des merveilles ont déambulé l'après-midi pour le plaisir des grands et des petits.

Et pour conserver un joli souvenir de cette journée, chacun et chacune a pu repartir avec sa photo.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 25 novembre dernier, le Maire et les Conseillers municipaux, ont accueilli une quarantaine de nouveaux habitants et leur ont remis un kit d'informations pratiques sur le village et ses environs ainsi qu'une petite gourmandise sucrée, la Chaumonette.



En choisissant Chaumont, Laurent Auger leur a confirmé qu'ils avaient fait le bon choix : celui de vivre dans le plus beau village de Sologne » a déclaré Monsieur le Maire.

Concours des maisons fleuries



Toujours le 25 novembre, ont été remis les prix du concours des maisons fleuries qui contribuent à l'embellissement du village malgré la sécheresse et les restrictions d'eau.

- 1^{er} prix :** M. Piétu
- 2^{ème} prix :** M. et Mme Joly et M. Pouradier
- 3^{ème} prix :** M. et Mme Bonnin

Félicitations du jury :
Mme Fessard, M. et Mme Morin, Mme Tingault, Mme Vervalles.



Au mois d'avril dernier et après deux ans de pause en raison de la crise sanitaire, le Tour du Loir-et-Cher est de nouveau passé par notre village. Un grand merci à nos signaleurs-bénévoles qui assuraient la sécurité des coureurs.



Illuminations de Noël ...



Samedi 3 décembre, le marché de Noël organisé par le Foyer Rural a rassemblé artisans et producteurs où les visiteurs ont pu trouver de jolies idées de cadeaux. Tout au long de l'après-midi, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a proposé aux enfants un jeu de piste, du maquillage et des créations manuelles.



A 19h après le décompte de Monsieur le Maire, Chaumont s'est illuminé et cette année, un feu d'artifice a fait briller les yeux des petits comme des grands.

La chorale des enfants, accompagnée par la fanfare ont entonné des chants de Noël en attendant l'arrivée tant attendue du Père Noël. Une soirée magique !



Noël de l'Association des Parents d'Elèves...

L'association des parents d'élèves a organisé samedi 10 décembre, l'arbre de Noël. A cette occasion les enfants et leurs parents ont participé à des ateliers créatifs et sportifs. Le père Noël a fait la traditionnelle distribution de cadeaux, pour le plus grand bonheur des enfants.



Animations - Fêtes et Cérémonies - Vie associative

La vie associative...

Toutes les associations Chaumontaises ont pu retrouver une activité riche durant cette année 2022. Entre tournois, concours, vide-greniers et expositions les week-ends étaient très animés à Chaumont-sur Tharonne.

Un grand merci pour votre contribution à chaque évènement dans notre beau village, à son dynamisme, sa culture et son esprit sportif.



Grignot' théâtre
Foyer Rural



Collecte citoyenne
Une seule Terre



Exposition
Arts et dessin
en Sologne



Concours de pêche
Le Martin Pêcheur



Vide greniers
Les Grenades Roses



Salon de l'artisanat
M. Sieur



Tournois
Le Tennis Club



Exposition
L'atelier terre
Foyer Rural



Exposition véhicules anciens
Les Anciennes
Chaumontaises



Concours de soupes
Le Foyer Rural



Cuisine et Gastronomie
La section cuisine
du Foyer Rural



Octobre rose
La Gymnastique
Chaumontaises



Foot
USC Football



Danse country
Les Rollin' Dancer



Trophée roses des sables
Les Grenades Roses



Amicale des pompiers
Halloween

Changement de propriétaire ...



Isabelle Piette, coiffeuse à Chaumont depuis 1989, a cédé son salon après 33 ans d'activités. Elle a coiffé plus de quatre générations et a formé en tant que Maître Artisan une quinzaine d'apprentis.

Corinne Marteau, propriétaire d'un salon à Orléans et Chaumontaise depuis un an a choisi de reprendre le commerce et ce service grandement apprécié.

Corinne vous accueille :

du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h



VÉTÉRINAIRE OSTÉOPATHE
Dr Bouffouix Marjorie

OUVERTURE LE 1^{er} AOÛT

☎ 02.54.76.64.38

➔
9 Résidence la Motte Gaullier
41 600
Chaumont-sur-Tharonne

Consultations
Chirurgies
Hospitalisations
Ostéopathie

Forge&Wood : Le travail du métal à façon

A la suite d'une reconversion professionnelle, Rudy Pouradier a entrepris une nouvelle activité axée autour de la forge, de la ferronnerie, de la chaudronnerie.

Sa proposition est de restaurer, de créer, réparer des portails, escaliers, trappes, enseignes... de façon personnalisée mêlant, selon la demande métal et bois, composition artistique. Sa démarche s'inscrit aussi dans le recyclage, l'anti-gaspillage, la réutilisation et le reconditionnement d'objets usagés pour une seconde vie.

forgeandwood@outlook.fr

2, rue de la Gare – Chaumont-sur-Tharonne.

06 22 38 53 72



Sœur Brûle-Fesse

Source journal satirique « La Lanterne de Boquillon » A. Humbert 28 mars 1886

« Encore une autre gôguenette cléricale.

Vous ne connaissez pas mamzelle Pigelet, qui était sœur à l'asile de Chaumont-sur-Tharonne, dessous le sobriquet de sœur Marie-Marthe, et verbalement appelée sœur Brûle-Fesse ?

Elle a un secret pour rendre aimables les petits enfants qu'on envoie à l'asile, en leur faisant cuire le derrière.

La semaine dernière elle a été convoquée devant le tribunal correctionnel de Romorantin, le même jour que le vobiscum Rolland, pour donner des explications sur sa manière de faire des biftecks avec la fesse d'enfant.

Y avait un petit enfant de 3 ans qui n'était pas sage, et pour le faire rester un petit peu tranquille elle l'a tout naïvement assis dessus le fourneau tout rouge, jusqu'à ce que les fesse soient assez cuites. Turllement l'enfant a eu son pauvre petit derrière pas rien que cuit, mais tout brûlé.

Mais à quoi donc que vous pensiez ? que lui a fait le Président. Vous vouliez donc faire de la grillade pour la manger ?

Mon Dieu, moucieu le Président qu'a répondu la sainte femme, je n'avais aucunement les intentions de faire cuire un derrière d'enfant. Je savais bien que le fourneau était tout rouge mais je ne savais pas que ça pouvait brûler le derrière en question, surtout que je ne l'ai laissé dessus le fourneau que 4 ou 5 minutes, à peine le temps de faire cuire un œuf à la coque. Et un postérieur d'enfant c'est plus gros qu'un œuf.

Bon ! Le tribunal a flanqué 100 francs d'amende à la sœur Brûle-Fesse. Moi je trouve que c'est pas assez, et que la coquine elle méritait mieux que ça, est-ce pas donc ? »

Silence ça tourne...

« Courjumelle 2 »



Plus de 150 figurants ont répondu présent à l'église Saint Etienne pour le tournage d'une scène de la messe de minuit dans les années 30, filmée par Jean-Claude RAOUL.

Après le succès de Courjumelle, le réalisateur a décidé de lui donner une suite. Le second Courjumelle présentera des années moins folles, où la crise économique de 1929 a pesé sur les productions agricoles. Pour Jean-Claude Raoul, « Courjumelle 2 » ne sera pas que gris, ce sera l'occasion aussi de passer au noir ! Mais un noir gourmand avec le personnage d'Auguste Poulain, fondateur de la fameuse chocolaterie. Il sera aussi question des halages de péniches sur le canal du Cher, des habitations troglodytes de Bourré, de l'usine Normant à Romorantin, de ce qu'était un marché solognot en 1935 et aussi des hommes qui parfois s'affrontaient sur l'avenir de l'agriculture. »



Estivales 41...



Cette année, la commune a été retenue pour participer aux Estivales 41. Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher proposait gratuitement un spectacle à choisir dans un domaine artistique soit de la danse, un concert, une pièce de théâtre... avec deux conditions: proposer le spectacle durant l'été et le réaliser en extérieur.

ruelles de Chaumont-sur-Tharonne en suivant les artistes. De l'église Saint Etienne à la place Cœur des Folies, en passant par le Champ de Foire, les spectateurs ont été transportés dans un univers décalé.

Au gré des lieux, ils ont su adapter leur art dans différentes mises en scène.

C'est avec joie que petits et grands ont ainsi pu découvrir le Safari Chorégraphique par la compagnie Nuit et Jour. Le public était invité à déambuler dans les

**A la fois surprenant et captivant
on espère renouveler l'expérience,
l'année prochaine**



Je reste informé (e), je suis connecté (e) ...

@ Communication avec les services

Mairie: contact@chaumont-sur-tharonne.fr
Urbanisme : urbanisme@chaumont-sur-tharonne.fr
Communication : communication@chaumont-sur-tharonne.fr
Enfance-jeunesse: enfance.jeunesse@chaumont-sur-tharonne.fr
Services techniques: services.techniques@chaumont-sur-tharonne.fr





Nouvelle conseillère

Suite à la démission de Stéphanie Petit, Sandra Fourage a été installée comme conseillère municipale en novembre dernier.



Conseils municipaux de 2022

7 avril : Approbation des comptes 2021 ; Compte de gestion ; Compte administratif ; Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021 ; Taux des contributions directes locales 2022 ; Subventions aux associations au titre de l'année 2022 ; Budgets primitifs principal et annexes 2022 ; Désignation d'un élu référent sécurité routière ; Débat sur la protection sociale des agents ; Modification simplifiée n°1 du Plan local d'Urbanisme, Ouverture à l'urbanisation secteur II zone AU ; Contrat de concession du réseau gaz ; Soutien hôpital de proximité (Institut médical de Sologne) ; Jury d'Assises 2023

22 juin : Projet de rétrocession des réseaux et voirie du lotissement des Bordes et d'une parcelle ; subvention exceptionnelle-Amicale des Sapeurs-Pompiers ; Décision modificative-Budget Principal ; Dissolution CCCAS, Création du Comité Consultatif Communal d'Action Sociale ; Modalités de publicité des actes ; Convention Territoriale Globale de Services aux Familles

13 octobre : Admission en non-valeur des créances irrécouvrables ; Décision modificative 2 budget principal ; Réalisation d'un contrat de prêt - recours à l'emprunt ; Rapport d'activités de la communauté de communes « Cœur de Sologne » ; Maison de santé pluridisciplinaire ; Rapport annuel de l'eau ; Nomination correspondant incendie et secours ; Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ; Extinction de l'éclairage public

15 décembre : demande de subventions DSR et DETR, tarifs municipaux 2022 ;

Au revoir !



Isabelle Gaullier, secrétaire de mairie depuis le 12 décembre 2012 part vers de nouveaux horizons.

Elle prend les fonctions de directrice adjointe à la Communauté

de Communes « Cœur de Sologne » en début d'année. Nous lui souhaitons plein succès et réussite dans ce nouveau projet professionnel.



Libérée, retraitée...

C'est après une vingtaine d'années passée au service de la commune et de ses habitants que **Corinne Bardon** a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Recrutée en octobre 2001, elle a travaillé avec plusieurs maires et a rempli avec un sens aigu du service public et en faisant preuve d'une grande disponibilité les nombreuses et diverses missions dévolues à une mairie.

Elle était la mémoire vive de la mairie !!

Nous lui souhaitons une nouvelle vie remplie de joie et de bonheur notamment avec ses petits enfants.



... Et une nouvelle arrivée

Sandra Delpechin a rejoint la mairie en septembre dernier en tant qu'adjointe administrative à l'accueil de la mairie.

Sandra occupait précédemment des fonctions similaires à Messas, commune du Loiret.

Elle vous accueille à la mairie du lundi au samedi matin de 9h à 12h





La bibliothèque intercommunale propose des activités et des ateliers tout le long de l'année, comme des expositions, des rencontres avec les assistantes maternelles pour « un raconte tapis », le spectacle « Amies voix » et des interventions avec l'accueil de loisirs.

Les bénévoles vous y accueillent les mercredis de 16h à 18h, les vendredis de 17h à 18h, les samedis de 10h à 12h et le 1er dimanche du mois de 11h à 12h.

Les actions économique de Cœur de Sologne

Soutien pendant la crise sanitaire

La crise sanitaire liée à la COVID-19, avec ses différentes périodes de confinement et de fermeture administrative, a créé une situation d'urgence pour certains commerces. Face à ce constat, Cœur de Sologne, en partenariat avec Initiative Loir-et-Cher, a proposé la création d'un fonds d'aide exceptionnel « UrgencÉco » aux commerces et Très Petites Entreprises les plus fragilisés (délibération n° 2020-96, du 3 décembre 2020), action de 32 500 €.

Afin de soutenir les commerçants du territoire, Cœur de Sologne, en partenariat avec le Conseil départemental de Loir et Cher, a acheté et mis à disposition gratuitement des plaques de protection pour les caisses.

Aide à la mobilité douce

Afin de faciliter les déplacements des salariés à pied ou à vélo, entre la zone d'activités de Lamotte-Beuvron et la gare SNCF ou le centre-ville, la Communauté de communes a investi une enveloppe de près de 50 000€TTC pour éclairer le chemin des Héraudières.

Malgré les contextes économiques et sanitaires compliqués, les entreprises de notre territoire continuent à se développer et de nouvelles entreprises s'y implantent :

Aides aux Très Petites Entreprises (TPE) :

Rénovation façade La Tanière de l'Ours et Fleurs d'Antan



Aides aux entreprises

Dans le cadre de la compétence « Développement économique », et de la convention de partenariat signée avec le Conseil régional Centre Val de Loire, la Communauté de communes peut intervenir financièrement auprès des entreprises du territoire. Deux dispositifs existent :

- L'aide à l'immobilier d'entreprises.

Depuis le début du mandat en 2020, 8 entreprises ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 170 150 €.

- Le régime d'aide en faveur des Très Petites Entreprises a été poursuivi.

Depuis 2020, Cœur de Sologne a subventionné 4 commerces pour un montant total de 10 260 €.

Aide à l'immobilier d'entreprise

Extension Hebco Industrie



Création d'entreprises : SCI 2 frères Loustalot et SCI JEFF (reprise Saiter Bâtiment – création d'un nouveau local)
Installation de PEP Cocotina – reprise d'une friche industrielle



À Nouan-le-Fuzelier...

Extension de Boucherie Davau et création d'un nouveau bâtiment Recam-Sonofadex





La fibre arrive enfin !!! Presque...

Certaines zones de la commune sont éligibles à la fibre.

Pour vérifier votre éligibilité vous pouvez consulter le site Val de Loire numérique.



VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

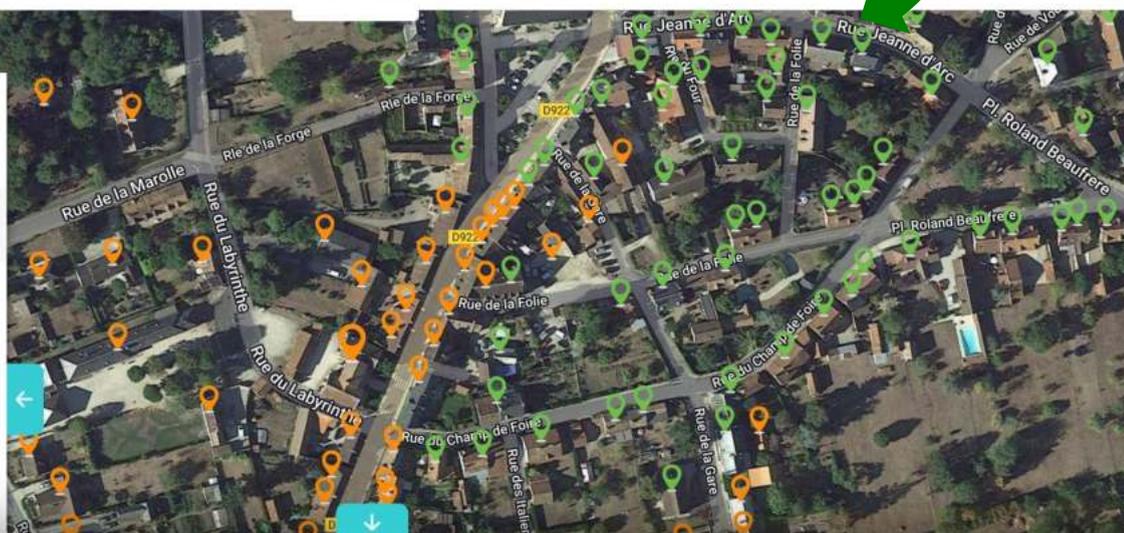


Comment savoir si je suis éligible à la fibre

Il suffit de vous rendre sur le site <https://www.valdeloirefibre.fr>

Vous avez à taper votre adresse et le plan ci-dessous va s'afficher

Un point vert et vous êtes éligible



Val de Loire wifi public

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Un accès internet offert aux visiteurs sur le territoire des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher via une connexion wifi unique, gratuite et sécurisé.

Après une première authentification, l'utilisateur est reconnecté automatiquement de site touristique en site touristique, à chaque fois qu'il rencontre le signal Val de Loire wifi public.

Comment ça marche ?

Des bornes wifi installées sur les sites touristiques grâce à un programme d'équipement mené par le SMO Val de Loire Numérique permettent de relayer le signal Val de Loire wifi public.

Une signalétique sur site informe le visiteur de la disponibilité de ce wifi public.

DISPONIBLE A CHAUMONT-SUR-THARONNE



WIFI PUBLIC

Wifi gratuit, sécurisé, sans publicité · Free, secure and ad-free wifi



1er jeudi du mois de 9h30 à 12h à la Mairie de Chaumont-sur-Tharonne

A compter du jeudi 7 avril, permanence de
Madame Nadine MEZACHE, animatrice de FRANCE SERVICE

Prenez rendez-vous au 02.54.94.82.98

L'animatrice est là pour:

- Vous accompagner dans toutes vos démarches administratives auprès des différents organismes comme la CPAM, la CARSAT (retraite), Pôle Emploi...,
- Vous aider dans votre recherche d'emploi (offres, CV, lettre de motivation...)
- Vous assister pour vos démarches sur un poste informatique



LE MERCREDI EN SOLOGNE
AVEC LE CRIA 41

ATELIERS NUMÉRIQUES

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, AIDE À
LA PRISE EN MAIN DE SMARTPHONE, FORMATIONS
AU NUMÉRIQUE... OUVERT À TOUS ET GRATUIT !

A LA BIBLIOTHÈQUE DE CHAUMONT-SUR-THARONNE :
LE 1er MERCREDI du mois DE 14H À 16H30
RENSEIGNEMENTS : 07 66 32 76 77

CRIA 41 CONSEILLER NUMÉRIQUE France services Coeur de Sologne



La Mission locale de Romorantin, un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans.

Une équipe de conseillers vous accueille à la Mission locale de Romorantin ou lors de permanence à Lamotte-Beuvron.

Elle vous informe et vous guide gratuitement dans vos démarches liées à l'emploi (recherche d'emploi, de formation, de stage...).

La Mission locale vous apporte aussi des réponses adaptées à vos questions concernant le logement, les transports, la santé, les droits, les aides financières et les loisirs.

3 Rue Jean Monnet, 41200 Romorantin-Lanthenay

02 54 76 23 22

Missions Locales CENTRALE DE SOLOGNE

Aujourd'hui,
je suis bien dans ma vie
Et c'est grâce à elle !

La Mission Locale

IL Y A TOUJOURS
UNE MISSION LOCALE
PRES DE CHEZ TOI

Contrat d'Engagement Jeune

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRALE DE LOIRE

LA MISSION LOCALE ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16 À 25 ANS DANS LEUR INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Gratuit

Desserte marché de Lamotte-Beuvron:

Départ à 9h20 (Abri ancienne caserne des pompiers) rue du Labyrinthe.

Retour 11h30.

Janvier 2023

- Vendredi 6 janvier
- Vendredi 20 janvier

Février 2023

- Vendredi 3 février
- Vendredi 17 février

Mars 2023

- Vendredi 3 mars
- Vendredi 17 mars



Desserte marché la Ferté-Saint-Aubin

Départ à 9h30 (Abri ancienne caserne des pompiers) rue du Labyrinthe

Retour à 12h.

- Jeudi 26 janvier
- Jeudi 23 février
- Jeudi 31 mars



PHARMACIES DE GARDE

Janvier à juillet 2023

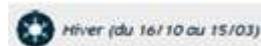
Du...	Au...	Pharmacie	
30/12 19h	06/01 9h	Dudal	Ligny-le Ribault
06/01 19h	13/01 9h	Des Bruyères	La Ferté Saint Aubin
13/01 19h	16/01 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne
16/01 19h	20/01 9h	Etangs	Saint Viâtre
20/01 19h	27/01 9h	Beuvron	Lamotte-Beuvron
27/01 19h	03/02 9h	Sologne	La Ferté Saint Aubin
03/02 19h	10/02 9h	De Bigault	Neung-sur-Beuvron
10/02 19h	17/02 9h	Hôtel de Ville	Lamotte-Beuvron
17/02 19h	20/02 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne
20/02 19h	24/02 9h	Etangs	Saint Viâtre
24/02 19h	03/03 9h	Cambier	Jouy-le-Potier
03/03 19h	10/03 9h	Cabirou	Marcilly-en-Villette
10/03 19h	17/03 9h	Dudal	Ligny-le Ribault
17/03 19h	24/03 9h	Des Bruyères	La Ferté Saint Aubin
24/03 19h	31/03 9h	Sologne	La Ferté Saint Aubin
31/03 19h	07/04 9h	Hôtel de Ville	Lamotte-Beuvron
07/04 19h	14/04 9h	Cabirou	Marcilly-en-Villette
14/04 19h	17/04 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne
17/04 19h	21/04 9h	Etangs	Saint Viâtre
21/04 19h	24/04 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne
24/04 19h	28/04 9h	Etangs	Saint Viâtre
28/04 19h	05/05 9h	Cambier	Jouy-le-Potier
05/05 19h	12/05 9h	Dudal	Ligny-le Ribault
12/05 19h	19/05 9h	De Bigault	Neung-sur-Beuvron
19/05 19h	26/05 9h	Beuvron	Lamotte-Beuvron
26/05 19h	02/06 9h	Giméno	Vouzon
02/06 19h	09/06 9h	Sologne	La Ferté Saint Aubin
09/06 19h	12/06 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne
12/06 19h	16/06 9h	Etangs	Saint Viâtre
16/06 19h	23/06 9h	Des Bruyères	La Ferté Saint Aubin
23/06 19h	30/06 9h	Cambier	Jouy-le-Potier
30/06 19h	03/07 9h	Bardon	Chaumont-sur-Tharonne

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche



DÉCHÈTERIES DU SMICTOM ?

Horaires et localisation des déchèteries à votre disposition :



LAMOTTE-BEUVRON

Route de Chaumont/Tharonne

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Lundi : 13h30 à 17h
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

SALBRIS

Route de Marcilly-en-Gault

- Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h à 12h30

LA FERTÉ SAINT-AUBIN

21 - Rue Denis-Popin

- Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Mercredi : 13h30 à 17h30
- Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Mercredi : 13h30 à 17h

Un doute, une question ?

Le SMICTOM de Sologne est à votre écoute :
02 54 88 58 28 • smictomdesologne@orange.fr
www.smictomdesologne.com

Naissances

- 3 décembre 2021 - Cylia Perrault
- 24 décembre 2021 - Mathis Henry
- 23 janvier 2022 - Noah Daenen
- 12 octobre 2022 - Esteban Simonet
- 30 novembre 2022 - Arthur Audin

Félicitations aux heureux parents

Ils se sont unis...

- 30 juillet - Laetitia Munier et Mathieu Auger
- 6 Août - Laure Eberman et Damien Cornilleau
- 10 septembre - Christelle Fressignaud et Emmanuel Mathon
- 8 octobre - Céline Bergeron et Sébastien Muller

*Nous leur souhaitons
tous nos vœux de bonheur*



Ils nous ont quittés...

- 6 janvier - Bruno Goubert De Cauville
- 6 février - Marcel Fessard
- 7 mars - Daniel Pisseau
- 28 avril - Jacques Meng
- 8 mai - Dominique Desbois
- 25 Juin - Raymond Pouradier
- 21 septembre - Pierre-Marie Wagneze
- 5 novembre - Marie-Thérèse Haimon

Toutes nos pensées vont à leurs proches

Portrait de champion

Un titre européen à portée de flèches d'un jeune Chaumontais !

Gaëtan BLOT, âgé de 17 ans, pratique l'équitation depuis son plus jeune âge mais il excelle dans une discipline peu connue du grand public « le tir à l'arc à cheval » (TAC) : épreuve qui mêle le contrôle de soi, la précision et la rapidité du tir et surtout une totale confiance en son cheval. En effet, cette discipline nécessite de diriger sa monture uniquement à la voix et aux jambes afin de pouvoir encocher et tirer ses flèches en plein galop et faire mouche sur les cibles du parcours.



Son binôme s'appelle DARWIN, âgé de 9 ans. En tandem dans la discipline depuis 4 ans, Gaëtan et Darwin ont grandi et évolué ensemble, comptabilisant de bons résultats, d'abord au niveau national puis international (en 2022, en Pologne et en Hongrie), ce qui leur a permis d'être sélectionnés pour les championnats d'Europe qui se sont déroulés en France en septembre dernier. En finissant 3ème dans la catégorie « jeunes cavaliers », il fait la fierté de sa famille, premier supporter du jeune Chaumontais !

Gaëtan, élève en terminale, a la tête sur les épaules : il concilie les études et les entraînements et notamment les rassemblements avec l'équipe de France et cherche « le meilleur équilibre ».

En 2023, il y aura d'abord le bac, mais également de nouveaux terrains de jeux avec la coupe d'Europe des Nations qui se déroulera en 3 étapes, et pour laquelle on espère que Gaëtan sera à nouveau sélectionné... Allez Gaëtan , les Chaumontais sont avec toi !

Si vous souhaitez le soutenir ou découvrir la discipline, n'hésitez pas à contacter l'association « Sologne Equipassion » (sologne.equipassion41@gmail.com), qui a pour objectif de développer l'équitation de loisirs et de pleine nature auprès du Centre Equestre du Vieux Château à Nouan-le-Fuzelier, club qui propose des initiations à la discipline.



L'archerie équestre est la réunion de deux disciplines sportives « l'équitation et le tir à l'arc ». La combinaison de ces deux sports provient des traditions asiatiques. L'objectif est de tirer dans un temps déterminé des flèches en mouvement dans une ou plusieurs cibles en ligne droite ou sur un parcours de chasse. La discipline tire son attrait de l'alliance de la vitesse et de la précision.



Ch'tiot Caquetoire...

Chaumont-sur-Tharonne Janvier, Février, Mars 2023 N°1

Sommaire

Page 31

Le Chiffre

Actualités

Page 32

Zoom sur ...

Urbanisme

Agenda

des évènements

#Le chiffre



Création de l'association du Martin-Pêcheur Chaumontais (pêche en eau douce par des amateurs). C'était il y a 80 ans !



#Actualités



Bienvenu(e)s

*Monsieur le Maire
et ses Conseillers
Municipaux
vous invite*

le samedi 14 janvier 2023

à 15 h 00

à l'Espace Tharonne





Tony Blondiau Producteur de Safran à Chaumont .

La production du safran est essentiellement issue de la plante qu'on appelle aussi crocus sativus. Les bulbes sont produits, au sein d'exploitation de Touraine. Tony a acheté 300 bulbes en 2014 qui se sont multipliés depuis. La safranière ne nécessite pas d'intrants, pas de pesticides , ni herbicides. Aucun plastique pour protéger la culture, pas d'arrosage. Cela fait parti d'un engagement environnemental, du refus de tout produit chimique en favorisant l'autoproduction, l'agriculture paysanne et locale. Tony y tient. Le safran est transformé en sirop, en gelée et en pistils savoureux. Vous pouvez retrouver ces produits sur les marchés ou vide-greniers du village.

En soutien à son projet, la commune a mis à disposition un terrain pour l'agrandissement de ses cultures. Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa production.



Anthony Blondiau: 06.67.66.26.80

Déclaration de travaux	Panneaux photovoltaïques - B.TOUZERY
	Piscine - C. TOUVERON
	Panneaux photovoltaïques - A.BOULAY
	Panneaux photovoltaïques- J. DAENEN
	Fenêtres de toit - E.DROUART
	Piscine – H.Chantier
	Piscine – A.ANGOT
	Piscine - H.GHIOTTI
Permis de Construire	Piscine - J.DAENEN
	Construction pavillon—M. RAMIREZ
	Construction hangar—Groupement Forestier d'Aguenon
	Construction maison— M.BROUDEAU Mme VIVIEN
	Construction maison - E.TROUVE
Construction Carport - P.PATIN	



Un mot Solognot

« Guertiller »: Sauter de joie

#Evénement

Liste non exhaustive - Evénements communiqués en Mairie



7 janvier

Concours de belote
Amicale des Anciens
Espace Tharonne

14 janvier

Vœux du Maire
15h Espace Tharonne

28 janvier

Cuisine et Gastronomie
Foyer Rural
Information : 06.71.37.41.78

21 janvier

Structures gonflables
Espace Tharonne
A.P.E.

12 février

Concours de belote
Amicale des Anciens
Espace Tharonne

25 février

Cuisine et Gastronomie
Foyer Rural
Information : 06.71.37.41.78

4 mars

Soirée musique Jazz
Espace Tharonne
Foyer Rural

En mars

Concours de pêche
Le Martin Pêcheur

25 mars

Cuisine et Gastronomie
Foyer Rural
Information : 06.71.37.41.78